

**IDEAL WORK****IDEALBINDER25**

Révision n. 1.1

Du 12/10/2018

Imprimé le 28/04/2020

Page n. 1/6

Fiche de données de sécurité

Conformément à l'Annexe II du REACH – Règlement 2015/830

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code: IDEALBINDER25
Dénomination

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire Copolymère d'adhésion pour ciment

Utilisations Identifiées	Industrial	Professionnelles	Consommateurs
	✓	✓	-----

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale: IDEAL WORK SRL
Adresse: Via Kennedy, 52
Localité et Pays: 31030 Vallà di Riese Pio X (TV)
Italie
Tél. +39 0423/4535

Adresse électronique d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité sicurezza@idealwork.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour toute information urgente s'adresser à:
Belgique: +32 070 / 245 245
France: ORFILA (INRS): + 33 (0) 1 45 42 59 59
Luxembourg: 8002 5500

SECTION 2. Identification des dangers.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

Étiquetage supplémentaire

EUH208 Contient 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3: 1), 1,2-Benzisothiazol-3 (2H) -one

Peut déclencher une réaction allergique
L'article traité contient des produits biocides

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Ce produit est un mélange. Les informations sur les dangers pour la santé sont basées sur ses composants

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. Substances:

Sans objet

3.2. Mélanges

Nature chimique: Polymère - dispersion aqueuse

Composants dangereux

Remarques: Aucun ingrédient dangereux selon le règlement (CE) n ° 1907/2006

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant



IDEAL WORK

IDEALBINDER25

Révision n. 1.1

Du 12/10/2018

Imprimé le 28/04/2020

Page n. 2/6

En cas d'inhalation:

Amenez la personne à l'air frais. Si les signes / symptômes persistent, consultez un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

Retirez les vêtements contaminés. En cas d'irritation, consultez un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas de contact avec les yeux:

Maintenez les paupières écartées et rincez les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez des soins médicaux.

Si avalé:

En cas d'ingestion accidentelle, consultez immédiatement un médecin.

NE PAS faire vomir

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes:**

L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Aucune information disponible

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés:**

Non combustible.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement environnant

Moyens d'extinction inappropriés:

Pas d'information disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques lors de la lutte contre l'incendie:

La pression dans les conteneurs scellés peut augmenter sous l'influence de la chaleur

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers:

Utiliser un équipement de protection individuelle

Plus d'informations:

Le produit en lui-même ne brûle pas

Empêcher l'eau d'extinction d'incendie de contaminer les eaux de surface ou le système d'eau souterraine

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles:

Utiliser un équipement de protection individuelle

6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales:

Le produit ne doit pas pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage:

Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité.

Les déversements importants doivent être collectés mécaniquement (retirés par pompage) pour être éliminés.

Imprégnez-vous d'un matériau absorbant inerte (par exemple sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois).

Ramasser et transférer dans des conteneurs correctement étiquetés.

Nettoyez soigneusement les sols et objets contaminés tout en respectant les réglementations environnementales.

Éliminer conformément aux réglementations locales.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour la protection individuelle, voir section 8



IDEAL WORK

IDEALBINDER25

Révision n. 1.1

Du 12/10/2018

Imprimé le 28/04/2020

Page n. 3/6

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sûre:

Portez un équipement de protection individuelle.

Pour la protection individuelle, voir section 8.

Évitez l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.

Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans la zone d'application.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences pour les zones de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le contenant d'origine.

Conserver dans des conteneurs correctement étiquetés.

Conserver entre 5 et 35 ° C dans un endroit sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur, d'ignition et de la lumière directe du soleil.

Ne gèle pas

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) spécifique (s):

Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance / mélange.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle du lieu de travail, en dessous de la limite à prendre en considération

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie

Utiliser une ventilation adéquate et / ou des contrôles techniques lors du traitement à haute température pour éviter l'exposition aux vapeurs.

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à EN166

Protection des mains:

Matière: Caoutchouc nitrile

Temps de pause: 480 min

Épaisseur du gant: 0,1 - 0,4 mm

Gants de protection conformes à EN 374. Les gants doivent être jetés et remplacés en cas d'indication de dégradation ou de percée chimique

Protection de la peau et du corps non requise dans les conditions normales d'utilisation

La peau doit être lavée après contact.

Retirer et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire: non requise dans les conditions normales d'utilisation

Mesures de protection S'assurer que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité sont situés à proximité du lieu de travail

Contrôles de l'exposition environnementale

Conseils généraux: Le produit ne doit pas pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide, dispersion aqueuse
Couleur	blanc
Odeur	légèrement aromatique
Seuil d'odeur	non déterminé
pH	9 - 11
Point de fusion / point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition	non déterminé
Point d'éclair	sans objet
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit n'est pas inflammable
Limite supérieure d'explosivité	sans objet



IDEAL WORK

IDEALBINDER25

Révision n. 1.1

Du 12/10/2018

Imprimé le 28/04/2020

Page n. 4/6

Limite inférieure d'explosivité	sans objet
Pression de vapeur	ca. 23 hPa (à 20 ° C)
Densité de vapeur relative	non déterminée
Densité relative	0,9 - 1,1
Solubilité (s)	Hydrosolubilité insoluble, complètement miscible, en toutes proportions
Coefficient de partage: n- octanol / eau	non déterminé
Température d'auto-inflammation	sans objet
Viscosité	
Viscosité, dynamique	30 - 150 mPa s
Propriétés explosives	sans objet
Propriétés comburantes	Non applicable

9.2 Autres informations

Aucune information disponible

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune connue

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter: températures extrêmes et lumière directe du soleil

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter: Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune décomposition si stocké et appliqué comme indiqué

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Remarques: **Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.****Les informations fournies sont basées sur des données sur les composants et la toxicologie de produits similaires.**

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Pas de données disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit

Biodégradabilité: Remarques: Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, le produit est estimé comme non facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

Amovibilité physico-chimique: 98% Méthode: OCDE ligne directrice 302

Remarques: Le produit peut être éliminé de l'eau par des processus abiotiques, par ex. adsorption sur boues activées.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit

Bioaccumulation: Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit

Répartition entre compartiments mentaux

Remarques: Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit

Évaluation

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).



IDEAL WORK

IDEALBINDER25

Révision n. 1.1

Du 12/10/2018

Imprimé le 28/04/2020

Page n. 5/6

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Produit

Informations écologiques supplémentaires

Ce produit n'a aucun effet écotoxicologique connu.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Conformément aux réglementations locales et nationales

Le produit ne doit pas pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Les eaux usées provenant du traitement ultérieur doivent être traitées de manière appropriée conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés

Conformément aux réglementations locales et nationales

SECTION 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

14.1. Numéro ONU

Pas applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Pas applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas applicable

14.4. Groupe d'emballage

Pas applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Informations non pertinentes

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations:

Autres règlements non déterminés

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

N'est pas applicable

SECTION 16. Autres informations

Texte intégral des autres abréviations

Plus d'informations

Procédure de classement :

Méthode de calcul:

Sources des données clés utilisées pour : Informations tirées des ouvrages de référence et de la littérature

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au mieux de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une



IDEAL WORK

IDEALBINDER25

Révision n. 1.1

Du 12/10/2018

Imprimé le 28/04/2020

Page n. 6/6

spécification de qualité. Les informations se rapportent uniquement au matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Classification Labeling Packaging Regulation; Règlement (CE) no 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; VACARME

- Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; Numéro CE - Numéro de la Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x% de réponse; ELx - Taux de chargement associé à x% de réponse; EmS - Calendrier d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x%; SGH - Système mondial harmonisé; BPL - Bonnes pratiques de laboratoire; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice semi-maximale; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses maritimes internationales; OMI - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la sécurité et la santé au travail (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants en Corée; CL50 - Concentration létale à 50% d'une population testée; DL50 - Dose létale à 50% d'une population testée (Dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Sauf indication contraire; NO (A) EC - Concentration sans effet observé (défavorable); NO (A) EL - Niveau d'effet non observé (défavorable); NOELR - Taux de charge sans effet observable; NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulable et toxique; PICCS - Inventaire des Philippines des produits chimiques et des substances chimiques; (Q) SAR - Relation (quantitative) structure-activité; REACH - Règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; FDS - Fiche de données de sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques de Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Toxic Substances Control Act (États-Unis); ONU - Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable